

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément à l'article 31 du règlement (CE) n° 1907/2006

Date de révision : 17.10.2023

**1- IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/INFORMATION DE LA SOCIÉTÉ/
ENTREPRISE****Détails du produit****Nom commercial :** Apprêt de remplissage optimal HS 5:1**Numéro d'article :** 14881, 14882, 14883, 14884, 14885, 14886, 14887, 14888, 14889, 148890 **Utilisation prévue :**

Produit de réparation automobile/Apprêt

Fabricant/Fournisseur :

Chamäleon GmbH

Rudolf-Diesel-Straße, 8a, 69115 Heidelberg

Allemagne

Pour plus d'informations, veuillez contacter : Département de la sécurité
des produits **Informations en cas d'urgence :** +49 70024112112 (CH)**2 - IDENTIFICATION DES DANGERS****Classification de la substance ou du mélange****Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

flamme

Flam. Liq. 3 H226 Liquide et vapeurs inflammables.



Irritant pour la peau 2 H315 Provoque une irritation cutanée. Irritant pour

les yeux 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Éléments d'étiquette**Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Le produit est classé et étiqueté selon le règlement GP CLP.

Pictogrammes de danger

GHS02 GHS07

Mot d'avertissementAvertissement

Composants déterminants du danger pour l'étiquetage :

Bisphénol-A-(épichlorhydrine), résine époxy (poids moléculaire moyen en nombre 700-1100)

anhydride maléique

méthacrylate de méthyle

Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables. H315

Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/une protection des yeux/du visage/une protection auditive.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou prendre une douche].

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P403+P235 Conserver dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Informations Complémentaires:

EUH205 Contient des composants époxy. Peut produire une réaction allergique.

Autres dangers**Résultats des évaluations PBT et vPvB****PBT** :Non applicable.**vPvB**:Non applicable.**3- COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS****Mélanges****Description:**Mélange de substances énumérées ci-dessous avec des ajouts non dangereux.

Composants dangereux :		
CAS: 123-86-4 EINECS : 204-658-1 N° d'enregistrement : 01-2119485493-29	acétate de n-butyle	≤ 20 %
	Flam. Liq. 3, H226;d~ STOT SE 3, H336, EUH066	
CAS: 1330-20-7 EINECS : 215-535-7 N° d'enregistrement : 01-2119488216-32	xylène	5-<10%
	Flam. Liq. 3, H226; STOT RE 2, H373; Asp. Tox. 1, H304; Tox. aiguë 4, H312; Tox. aiguë 4, H332; Irrit. cutanée 2, H315; Irritation des yeux. 2, H319 ; STOT SE 3, H335	
CAS: 100-41-4 EINECS : 202-849-4 N° d'enregistrement : 01-2119489370-35	Éthylbenzène	<2,5%
	Flam. Liq. 2, H225 ; STOT RE 2, H373 ; Asp. Tox. 1, H304 ; Tox. aiguë 4, H332 ; Irritation cutanée 2, H315 ; Irritation oculaire 2, H319 ; Toxicité aquatique chronique 3, H412	
CAS: 107-98-2 EINECS : 203-539-1 N° d'enregistrement : 01-2119457435-35	1-méthoxy-2-propanol	<2,5%
	Flam. Liq. 3, H226 ; STOT SE 3, H336	
CAS: 25068-38-6	Bisphénol-A-(épichlorhydrine), résine époxy (poids moléculaire moyen en nombre 700-1100)	≥1-<2,5%
	Irritation cutanée 2, H315 ; irritation oculaire 2, H319 ; sensibilité cutanée 1, H317, EUH205	
CAS: 80-62-6 EINECS : 201-297-1 N° d'enregistrement : 01-2119452498-28	méthacrylate de méthyle	≥ 0,1-< 1 %
	Flam. Liq. 2, H225; Irrit. cutanée 2, H315; Sens. cutanée 1, H317;	
CAS: 108-31-6 EINECS : 203-571-6 N° d'enregistrement : 01-2119472428-31	anhydride maléique	<0,001%
	Sens. 1, H334 ; Tox. toxiques pour les yeux 1, H372 ; Corrosion cutanée 1B, H314 ; Lésions oculaires graves 1, H318 ; Tox. aiguë 4, H302 ; Sens. cutanée 1A, H317, EUH071 Limite de concentration spécifique : Skin Sens. 1A ; H317 : C ≥ 0,001 %	

Informations Complémentaires:

Pour le libellé des phrases de danger énumérées, se référer à la section 16.

4- PREMIERS SECOURS

Description des mesures de premiers secours

Informations générales: Retirer immédiatement tout vêtement souillé par le produit.

Après inhalation :

Apportez de l'air frais et, pour plus de sécurité, appelez un médecin.

En cas d'inconscience, placez le patient de manière stable en position latérale pour le transport. **Après**

contact avec la peau : Rincer immédiatement à l'eau. **Après contact visuel** :

Rincer les yeux à l'eau courante pendant plusieurs minutes, en écartant les paupières. Si les symptômes persistent, consulter un médecin. **Après**

avoir avalé : Si les symptômes persistent, consultez un médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés Aucune autre information pertinente n'est disponible.

Indication de toute attention médicale immédiate et de tout traitement spécial nécessaire Aucune autre information pertinente n'est disponible.

5- MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction

Agents extincteurs appropriés :

CO₂, poudre ou eau pulvérisée. Combattre les incendies plus importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistante à l'alcool.

Pour des raisons de sécurité, agents extincteurs non appropriés : Jet d'eau à plein débit

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange : Aucune autre information pertinente n'est disponible.

Conseils aux pompiers

Équipement de protection : Aucune mesure particulière n'est requise.

6- MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Porter un équipement de protection. Tenir à l'écart les personnes non protégées.

Précautions environnementales : Ne pas laisser pénétrer dans les égouts, les eaux de surface ou les eaux souterraines. **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage** :

Absorber avec un matériau absorbant les liquides (sable, diatomite, liants acides, liants universels, sciure). Éliminer le matériau contaminé comme déchet conformément à la section 13.

Assurer une ventilation adéquate.

Référence à d'autres sections :

Voir la section 7 pour plus d'informations sur la manipulation en toute sécurité.

Voir la section 8 pour les informations sur les équipements de protection individuelle. Voir

la section 13 pour les informations sur l'élimination.

7- MANIPULATION ET STOCKAGE

CHAM'ALEON GMBH / RUDOLF-DIESEL-STRASSE 8A / 69115 HEIDELBERG / GERMANY

CHAM'ALEON GMBH
RUDOLF-DIESEL-STRASSE 8A
69115 HEIDELBERG
GERMANY

FON 0049 (0) 6221 - 520 440
FAX 0049 (0) 6221 - 520 449
MAIL INFO@CHAMAELEON-PRODUKTION.DE
WEB WWW.CHAMAELEON-PRODUKTION.DE

Précautions pour une manipulation sans danger :

Assurer une bonne ventilation/aspiration sur le lieu de travail.
Prévenir la formation d'aérosols.

Informations sur la protection contre les incendies et les

explosions : Tenir à l'écart des sources d'inflammation. Ne pas fumer.

Se protéger des charges électrostatiques.

Conditions de stockage sûr, y compris les incompatibilités

Stockage :

Exigences auxquelles doivent satisfaire les locaux de stockage et les conteneurs : Aucune exigence particulière.

Informations sur le stockage dans un entrepôt commun : Conserver à l'écart des denrées alimentaires. **Informations**

complémentaires sur les conditions de stockage : Garder le récipient hermétiquement fermé. **Classe de stockage :** 3

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) : Aucune autre information pertinente n'est disponible.

8 - CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Ingrédients avec des valeurs limites nécessitant une surveillance sur le lieu de travail :	
123-86-4 Acétate de n-butyle	
BIEN	Valeur à court terme : 966 mg/m ³ , 200 ppm Valeur à long terme : 724 mg/m ³ , 150 ppm
1330-20-7 Xylène	
BIEN	Valeur à court terme : 441 mg/m ³ , 100 ppm Valeur à long terme : 220 mg/m ³ , 50 ppm Sk ; BMGV
100-41-4 Éthylbenzène	
BIEN	Valeur à court terme : 552 mg/m ³ , 125 ppm Valeur à long terme : 441 mg/m ³ , 100 ppm Sk
107-98-2 1-méthoxy-2-propanol	
BIEN	Valeur à court terme : 560 mg/m ³ , 150 ppm Valeur à long terme : 375 mg/m ³ , 100 ppm Sk
80-62-6 méthacrylate de méthyle	
BIEN	Valeur à court terme : 416 mg/m ³ , 100 ppm Valeur à long terme : 208 mg/m ³ , 50 ppm
108-31-6 anhydride maléique	

BIEN	Valeur à court terme : 3 mg/m ³ Valeur à long terme : 1 mg/m ³ Sen
Ingrédients avec valeurs limites biologiques :	
1330-20-7 Xylène	
BMGV	650 mmol/mol de créatinine Milieu : urine Heure d'échantillonnage : après le quart de travail Paramètre : acide méthylhippurique

Informations Complémentaires: Les listes valables au moment de l'élaboration ont servi de base.

Contrôles d'exposition

Contrôles techniques appropriés : Aucune autre donnée ; voir section 7. **Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle Mesures générales de protection et d'hygiène :**

Tenir à l'écart des denrées alimentaires, des boissons et des aliments pour animaux. Retirer immédiatement tous les vêtements souillés et contaminés. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Éviter le contact avec les yeux. Éviter le contact avec les yeux et la peau.

Protection respiratoire : Filtre A/P2 (EN 141, EN 143)

En cas d'exposition brève ou de faible pollution, utiliser un appareil respiratoire filtrant. En cas d'exposition intensive ou prolongée, utiliser un appareil de protection respiratoire autonome.

Protection des mains :

Sélection du matériau des gants en tenant compte des temps de pénétration, des taux de diffusion et de la dégradation

Gants de protection (EN 374)

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit/à la substance/à la préparation.

Matériau des gants

Caoutchouc butyle, BR

Le choix des gants adaptés ne dépend pas seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité et varie d'un fabricant à l'autre. Le produit étant une préparation composée de plusieurs substances, la résistance du matériau des gants ne peut être calculée à l'avance et doit donc être vérifiée avant utilisation.

Temps de percée du matériau des gants

Valeur pour la perméation : Niveau ≤ 2

Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection hermétiques

9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

Informations générales

État physique

Fluide

Couleur:

Selon les spécifications du produit

Odeur:

Caractéristique

Seuil olfactif :

Non déterminé.

Point de fusion/point de congélation : Point d'ébullition

Indéterminé.

ou point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition :

124-128 °C (123-86-4 Acétate de n-butyle)

Inflammabilité :

Inflammable.

Limites inférieure et supérieure d'explosion

Inférieur:

1,2 % vol.

Supérieur:

7,5 % vol.

Point d'éclair:

30 °C (DIN EN ISO 1523:2002)

Température d'auto-inflammation :

370 °C (DIN 51794)

Température de décomposition : pH :

Non déterminé.

Non déterminé.

Viscosité:

Viscosité cinématique à 20 °C

> 60 s (ISO 6 mm)

Dynamique :

Non déterminé.

Solubilité

eau:

Non miscible ou difficile à

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log) :

mélanger. Non déterminé.

Pression de vapeur à 20 °C :

10,7 hPa

Pression de vapeur à 50 °C : Densité

55 hPa

et/ou densité relative Masse

volumique à 20 °C :

1,526 g/cm³ (DIN EN ISO 2811-1)

Densité relative

Non déterminé.

Densité de vapeur

Non déterminé.

Autres informations

Apparence:

Formulaire:

Fluide

Informations importantes sur la protection de la santé et de

l'environnement, ainsi que sur la sécurité.

Température d'inflammation :

Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

Propriétés explosives :	Le produit n'est pas explosif. Cependant, la formation de mélanges air/vapeur explosifs est possible.
Teneur en solvant :	
COV (CE)	30,37 %
Teneur en solides (% en poids) :	69,8 %
Changement de condition	
Taux d'évaporation :	Non déterminé.
Informations relatives aux classes de danger physique	
Explosifs :	Vide
Gaz inflammables :	Vide
Aérosols :	Vide
Gaz comburants :	Vide
Gaz sous pression :	Vide
Liquides inflammables :	Liquide et vapeurs inflammables.
Solides inflammables :	Nul
Substances et mélanges autoréactifs :	Vide
Liquides pyrophoriques :	Vide
Solides pyrophoriques :	Vide
Substances et mélanges auto-échauffants : Substances et mélanges qui émettent des gaz inflammables au contact de l'eau :	Vide
Liquides oxydants :	Vide
Solides oxydants :	Vide
Peroxydes organiques :	Vide
Corrosif pour les métaux :	Vide
Explosifs désensibilisés :	Vide

10- STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

RéactivitéAucune autre information pertinente n'est disponible.

Stabilité chimique

Décomposition thermique / conditions à éviter :Aucune décomposition si utilisé conformément aux spécifications.

Possibilité de réactions dangereuses :Aucune réaction dangereuse connue.

Conditions à éviter :Aucune autre information pertinente n'est disponible. **Matériaux**

incompatibles :Aucune autre information pertinente n'est disponible. **Produits de**

décomposition dangereux : Possible sous forme de traces.

Oxydes d'azote

Chlorure d'hydrogène (HCl)

Monoxyde de carbone

Oxydes d'azote (NOx)

11- INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008 Toxicité

aiguë Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. **Corrosion/**

irritation cutanée : Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Provoque une grave irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Peut provoquer une réaction allergique cutanée.

12 - INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité

Toxicité aquatique : Aucune autre information pertinente n'est disponible. **Persistance et**

dégradabilité : Aucune autre information pertinente n'est disponible. **Potentiel de**

bioaccumulation : Aucune autre information pertinente n'est disponible. **Mobilité dans le sol** :

Aucune autre information pertinente n'est disponible. **Résultats des évaluations PBT et vPvB**

PBT : Non applicable.

vPvB : Non applicable.

Propriétés perturbatrices endocriniennes :

Le produit ne contient pas de substances ayant des propriétés perturbatrices endocriniennes. **Autres**

effets indésirables

Informations écologiques complémentaires :

Notes générales :

Classe de danger pour l'eau 2 (réglementation allemande) : dangereux pour l'eau

Ne pas laisser le produit pénétrer dans les eaux souterraines, les cours d'eau ou les égouts.

Danger pour l'eau potable en cas de fuite, même en petites quantités, dans le sol.

13- CONSIDÉRATION RELATIVE À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

CHAM'ALEON GMBH / RUDOLF-DIESEL-STRASSE 8A / 69115 HEIDELBERG / GERMANY

CHAM'ALEON GMBH
RUDOLF-DIESEL-STRASSE 8A
69115 HEIDELBERG
GERMANY

FON 0049 (0) 6221 - 520 440
FAX 0049 (0) 6221 - 520 449
MAIL INFO@CHAMAELEON-PRODUKTION.DE
WEB WWW.CHAMAELEON-PRODUKTION.DE

Recommandation

Ne pas jeter avec les ordures ménagères. Ne pas laisser le produit pénétrer dans les égouts.

Emballage non nettoyé :

Recommandation:

L'élimination doit être effectuée conformément aux réglementations officielles.

14- INFORMATIONS SUR LES TRANSPORTS

Numéro ONU ou numéro

d'identification ADR, IMDG, IATA

UN1263

Nom d'expédition des Nations Unies

ADR

UN1263 PEINTURE

IMDG, IATA

PEINTURE

Classe(s) de danger pour le transport

ADR



Classe

3 (F1) Liquides inflammables. 3

Étiquette

IMDG, IATA



Classe

3 Liquides inflammables.

Étiquette

3

Groupe d'emballage

ADR, IMDG, IATA

III

Risques environnementaux :

Polluant marin :

Non

CHAMÄLEON GMBH / RUDOLF-DIESEL-STRASSE 8A / 69115 HEIDELBERG / GERMANY

CHAMÄLEON GMBH
RUDOLF-DIESEL-STRASSE 8A
69115 HEIDELBERG
GERMANY

FON 0049 (0) 6221 - 520 440
FAX 0049 (0) 6221 - 520 449
MAIL INFO@CHAMAELEON-PRODUKTION.DE
WEB WWW.CHAMAELEON-PRODUKTION.DE

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Attention : Liquides inflammables.

Numéro d'identification du danger (code Kemler) :30

Numéro EMS : FE, SE

Catégorie de rangement UN

Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI :

Non applicable.

Transport/Informations complémentaires :

ADR

Quantités limitées (LQ) 5L

Catégorie de transport 3

Code de restriction du tunnel D/E

Remarques : ≤ 450 l: -

IMDG

Quantités limitées (LQ) 5L

Remarques : ≤ 30 l: -

« Règlement type » de l'ONU : UN 1263 PEINTURE, 3, III

15 – INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Réglementations/législation spécifiques à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement.

Directive 2012/18/UE.

Substances dangereuses désignées - ANNEXE IAucun des ingrédients n'est répertorié.

Catégorie SevesoP5c LIQUIDES INFLAMMABLES

Quantité admissible (tonnes) pour l'application des exigences de niveau inférieur5000 t

Quantité admissible (tonnes) pour l'application des exigences de niveau supérieur50 000 t

Réglementations nationales :

Accord de classification supplémentaire Conformément au décret sur les matières dangereuses, annexe II :

Classe	Part en %
Corée du Nord	25-50

Évaluation de la sécurité chimique :Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée.

16-AUTRES INFORMATIONS

Phrases pertinentes

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H312 Nocif par contact cutané.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H318

Provoque de graves lésions des yeux.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H332 Nocif par inhalation.

H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. EUH071 Corrosif pour les voies respiratoires.

EUH205 Contient des composants époxy. Peut produire une réaction allergique. **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

La classification du mélange est généralement basée sur la méthode de calcul utilisant les données des substances conformément au règlement (CE) n° 1272/2008.

Abréviations et acronymes :

RID : Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

Transport international de marchandises dangereuses par chemin de

fer) OACI : Organisation de l'aviation civile internationale

ADR : Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

Transport international des marchandises dangereuses par route) IMDG :

Code maritime international des marchandises dangereuses IATA :

Association du transport aérien international

SGH : Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques

EINECS : Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes ELINCS :

Liste européenne des substances chimiques notifiées

CAS : Chemical Abstracts Service (division de l'American Chemical Society) COV :

Composés organiques volatils (États-Unis, UE)

PBT : Persistant, Bioaccumulable et Toxique vPvB :
Très Persistant et Très Bioaccumulable Flam. Liq. 2 :
Liquides inflammables – Catégorie 2 Flam. Liq. 3 :
Liquides inflammables – Catégorie 3 Acute Tox. 4 :
Toxicité aiguë – Catégorie 4
Corrosion cutanée 1B : Corrosion/irritation cutanée – Catégorie 1B
Irritation cutanée 2 : Corrosion/irritation cutanée – Catégorie 2
Lésion oculaire 1 : Lésion oculaire grave/irritation oculaire – Catégorie 1
Irritation oculaire 2 : Lésion oculaire grave/irritation oculaire – Catégorie 2
Sens. respiratoire 1 : Sensibilisation respiratoire – Catégorie 1
Skin Sens. 1 : Sensibilisation cutanée – Catégorie 1 Skin
Sens. 1A : Sensibilisation cutanée – Catégorie 1A
STOT SE 3 : Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3
STOT RE 1 : Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 1
STOT RE 2 : Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 2
Asp. Tox. 1 : Danger par aspiration – Catégorie 1
Aquatic Chronic 3 : Dangereux pour le milieu aquatique - danger aquatique à long terme - Catégorie 3

Les informations contenues dans ces fiches sont basées sur l'état actuel des connaissances et la législation nationale en vigueur. Elles fournissent des conseils en matière de santé, de sécurité et d'environnement et ne constituent en aucun cas une garantie de performance technique ou d'adéquation à des applications particulières.